

# République Démocratique du Congo



## Observatoire de la Dépense Publique

GAT – LICODEF - RECIC national – REGED – RODHECIC – RRN – SOS KINSHASA  
191, Av. Buta, Commune de Lingwala ; Kinshasa/ REP. DEM du CONGO  
Tél : 0810783751 ; e-mail : odeprdc@yahoo ; [www.odeprdc.cd](http://www.odeprdc.cd)



# Rapport annuel des activités 2015

Janvier 2016

## Liste des abréviations

RDC	: République Démocratique du Congo
PROFIT-CONGO	: Projet de Renforcement de la redevabilité et de la Gestion des finances publiques
ODEP	: Observatoire de la dépense publique
REGED	: Réseau
COREF	: Comité d’Orientation de la réforme des finances publiques
OSISA	: Open Society initiative for Southern Africa
EPSP	: Enseignement Primaire, Secondaire et professionnel
ESU	: Enseignement Supérieur et Universitaire
UPN	: Université Pédagogique nationale
OSC	: Organisation de la société Civile
IGF	: Inspection Générale des Finances

## CONTEXTE DE LA RDC EN 2015

Le plan opérationnel 2015 de l'Observatoire de la Dépense Publique, ODEP s'inscrit dans le cadre de son Plan d'action triennal 2014-2016.

Au cours de cette année, l'Observatoire de la Dépense Publiques a travail dans un contexte particulier, marqué par :

***Au niveau politique***, on a assisté à la publication par la CENI du calendrier global du cycle électoral 2015-2016, la promulgation par le Président de la République de la Loi portant organisation des élections en RDC, l'avènement de la Cour Constitutionnelle, la programmation du découpage territorial, la désignation des membres de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH), la promulgation de la loi sur la décentralisation fixant l'érection des nouvelles provinces.

***Au niveau social***, la situation sociale de la population en République démocratique du Congo (RDC) n'est pas prometteuse au regard des objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Malgré l'atteinte du point d'achèvement, les besoins de base notamment l'emploi, le logement, l'accès à l'énergie électrique et à l'eau potable, l'éducation de base n'ont pas été pris en compte de manière significative par le gouvernement.

***Au niveau sécuritaire***, la prolongation du mandat de la MONUSCO (Mission de l'Organisation des Nations-Unies pour la stabilisation au Congo), le lancement de l'opération militaire contre les combattants hutu-rwandais FDLR (Forces démocratiques pour la libération du Rwanda). Dans le territoire de Beni, malgré une certaine accalmie, on a assisté au massacre de plusieurs centaines de population à l'arme blanche par la rébellion ougandaise, ADF-NALU.

***Au niveau économique***, le taux de croissance économique de la RDC a connu un recul de 1,8% en 2015, s'établissant à 7,7% contre 9,5% en 2014. La croissance économique de la RDC reste soutenue par le secteur primaire, en dépit de sa contribution de 3,4% au Produit intérieur brut (PIB).

«Le secteur tertiaire vient en seconde position avec une contribution de 3,1% grâce au dynamisme des activités des commerces, de transports et télécommunication alors que le secteur secondaire, lui, sa contribution reste très marginale au produit intérieur brut».

## INTRODUCTION

Dans le souci de respecter le principe de transparence qui est une valeur cardinale en démocratie, il est plus qu'impérieux d'informer et de rendre compte au public. C'est dans cette optique que l'ODEP s'est attelé à cet exercice dans les limites de ses missions.

Dans cette nouvelle vision de présentation du Rapport annuel de l'ODEP, il s'avère judicieux, d'informer l'opinion globalement sur la réalisation de son plan stratégique 2014-2016.

En effet, au cours de l'exercice 2015, l'ODEP a entrepris plusieurs actions conformément à sa mission et avec l'appui de quatre (4) partenaires, notamment 11.11.11, OSISA, COREF et PNUD. Par ailleurs, d'autres actions menées de façon transversale ont permis le renforcement des capacités de l'équipe exécutive.

L'ossature de ce rapport comprend, en plus de l'introduction et de la conclusion, trois chapitres :

- ▶ Chapitre 1<sup>er</sup> : Présentation de l'ODEP
- ▶ Chapitre 2 : Les activités réalisées en 2015
- ▶ Chapitre 3 : Acquis et Perspectives d'avenir.

## **Chapitre 1<sup>er</sup> : PRESENTATION DE L'ODEP**

Ce chapitre présent l'historique, l'objet social, les objectifs, les outils de communication, les organes, les structures membres de l'ODEP, les sources de financement et l'approche stratégiques utilisé par l'ODEP.

### **I.1. Présentation de l'ODEP**

#### **I.1.1. Historique**

L'Observatoire de la Dépense Publique, ODEP est une organisation de la Société Civile intéressée par les finances publiques en République Démocratique du Congo. Créé le 01 juillet 2011, conformément à la loi 004/2001 du 20 juillet 2001 relative aux associations sans but lucratif.

L'ODEP a été créé en vue de rendre efficaces, les actions des membres, en matière de suivi et du contrôle du processus budgétaire, dans le but d'améliorer la transparence et la redevabilité dans la gestion des dépenses publiques et de promouvoir l'implication des citoyens à chaque étape du processus budgétaire.

Sa vision est celle de partager les expériences entre les membres afin de contribuer efficacement à l'instauration d'un Etat de droit, à la lutte contre la corruption, à la promotion de l'égalité de genre, à la sauvegarde de l'environnement et à la lutte contre le VIH/SIDA pour un développement durable en République démocratique du Congo.

En application de cette vision, l'ODEP renforce et fédère les capacités de ses membres dans leurs domaines respectifs dans le suivi et le contrôle citoyen du processus budgétaire. D'autant plus qu'il est convaincu que les valeurs de solidarité sociale et d'unité des organisations de la Société Civile constituent l'un des socles de l'émergence d'un Etat fort et prospère.

Depuis sa création, l'ODEP est engagé à accompagner le gouvernement à construire un nouveau Congo basé sur les valeurs universelles de transparence, de redevabilité, de justice et d'équité.

### **I.1.2. Objet social de l'ODEP**

Fédérer les différentes organisations thématiques membres pour une action commune et concertée aux fins de mieux suivre et contrôler le processus budgétaire en RDC.

### **I.1.3. Objectifs de l'ODEP**

- ▶ Mutualiser les compétences diversifiées des organisations membres dans l'analyse, le plaidoyer, le lobbying et la communication sociale sur les finances publiques ;
- ▶ Susciter la culture citoyenne en matière de suivi des dépenses publiques et l'obligation de rendre compte des gouvernants ;
- ▶ Mobiliser la population dans l'évaluation des finances publiques ;
- ▶ Contribuer au renforcement des capacités, d'éveil des organisations membres sur la gestion des finances publiques.

### **I.1.4. Domaines d'intervention**

Les domaines d'intervention de l'ODEP sont les suivants :

- ▶ Suivi budgétaire;
- ▶ Lutte contre la corruption;
- ▶ Enquêtes et études;
- ▶ Faire des plaidoyers;
- ▶ Réforme des Finances Publiques
- ▶ Contrôle citoyen

### **I.5. Outils de communication**

Pour communiquer en externe, l'ODEP produit le Magazine la Transparence, l'émission la Transparence, anime le site Internet [www.odeprdc.cd](http://www.odeprdc.cd) et les réseaux sociaux (Facebook, tweeter, LinkedIn et Viadeo), la mailing liste.

La vocation de ces outils consiste à faire la visibilité des activités de l'ODEP et offrir une tribune aux organisations de la Société Civiles, aux décideurs politiques, agents et cadres de l'Etat œuvrant dans le secteur des Finances publiques en vue d'une gestion responsable des Finances Publiques en RDC.

Au niveau interne, l'ODEP organise des réunions et de communiqués de service.

### **1.1.6. Organes de l'ODEP**

Les organes de l'ODEP sont :

- L'Assemblée générale ;
- Le Conseil d'Administration ;
- Le comité exécutif

### **1.1.7. Structures membres de l'ODEP**

- ❖ Observatoire Citoyen de l'Action Publique, OCAP (GAT)
- ❖ Réseau National d'Education Civique au Congo, RECIC National;
- ❖ Réseau Gouvernance Economique et Démocratie, REGED ;
- ❖ Réseau Ressources Naturelles, RRN ;
- ❖ Réseau d'Organisations des Droits de l'Humains et d'Education Civique d'Inspiration Chrétienne, RODHECIC ;
- ❖ SOS KINSHASA

### **1.1.8. Sources de financement**

- Cotisation des membres;
- Subvention ;
- Dons et legs ;
- Apports des partenaires nationaux et internationaux ;
- Prestations fournies au titre de consultation auprès des institutions nationales ou internationales.

### **1.1.9. Approche stratégique utilisée par l'ODEP**

L'ODEP n'a aucune possibilité de remplacer l'Etat, ni réaliser le contrôle administratif, le contrôle juridictionnel et le contrôle politique ou parlementaire en lieu et place de l'Inspection Générale de finance, de la Cours de Comptes et du Parlement mais plutôt un contrôle citoyen

## **CHAPITRE 2 : LES ACTIVITES REALISEES PAR L'ODEP EN 2015.**

Au cours de l'année 2015, l'ODEP a réalisé plusieurs projets dont les principales sont :

### **2.1. OSISA : CAMPAGNE POUR LA VIABILISATION DES INSTITUTIONS SUPERIEURES DE CONTROLE DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES EN RDC.**

Financé par OSISA, ce projet a été exécuté en deux phases : la première a été consacrée aux activités préparatoires, notamment l'organisation d'un Séminaire de renforcement des capacités des membres de la Société Civile œuvrant dans le domaine de l'analyse et le suivi budgétaire sur les Finances Publiques. Elle a été exécutée en 2014.

Tandis que la deuxième phase a été consacrée aux activités ci-après :

- Analyse de l'exécution du budget du pouvoir central pour les exercices 2012-2014 ;
- Rédaction et dépôt d'une lettre ouverte à l'attention de l'honorable Président de l'Assemblée Nationale pour solliciter au parlement l'inscription de la proposition de la loi organique portant composition, organisation et fonctionnement de la Cour des Comptes au calendrier de la session ordinaire de septembre 2015 ;
- Organisation d'une conférence de presse sur le contenu de l'analyse ;
- Production des émissions radio-tv sur le contenu de l'analyse ;
- Mise à jour du site internet et animation des réseaux sociaux (Facebook et tweeter) ;
- Production et pose des affiches et banderoles sur la place publique
- Journée d'échanges entre les OSC et les Instituts Supérieures des Contrôle
- Journée d'échange entre les OSC et les députés de l'APNAC



## **Activité 1. Production et diffusion d'outils de sensibilisation et mobilisation pour les institutions publiques à contrôler les finances publiques**

Cette activité a été réalisée de manière suivante :

### *1.1. Analyse des rapports de la Cour des Comptes sur la reddition des comptes du pouvoir central pour les exercices 2012-2014*

Du 24 juin au 24 juillet 2015, la Société Civile, sous la coordination de l'Observatoire de la Dépense Publique a mené une analyse des rapports de la Cour des Comptes portant reddition des comptes des lois de finances du pouvoir central de 2012-2014.

Cette analyse a porté sur les recettes et les dépenses de l'Etat. En ce qui concerne les recettes, l'analyse a été focalisée sur les recettes internes (recettes courantes et exceptionnelles) et les recettes externes (recettes extérieures d'appui budgétaire et les recettes extérieures de financement des investissements). Quant aux dépenses, elle a été focalisée sur l'exécution du budget de l'Etat par rapport:

- au programme du gouvernement ;
- à l'administration ;
- aux institutions politiques ;
- aux services sociaux de base (santé, EPSP, ESU, agriculture, etc.) ;
- aux Ministères ;
- aux fonctions de l'Etat ;
- à la nature de service

A travers l'analyse des lois de finances du pouvoir centrale des exercices 2012-2014, l'Observatoire de la dépense publique a poursuivi les objectifs suivants :

- Identifier et établir les priorités des lois de finances du pouvoir central ;
- Influencer les politiques sur les recettes et les dépenses publiques ;
- Identifier les augmentations ou les réductions au fil des années, des dépenses gouvernementales par rapport à la richesse globale créée ;

- Apporter des projections utiles, que le Gouvernement n'a pas réalisé lui-même ou qu'il ne souhaite pas rendre publiques ;
- Etablir une correspondance entre les tendances démographiques et les finances publiques ;
- Contribuer à la publication des rapports de la Cour des Comptes.

Au terme de cette analyse, un document de 116 pages a été produit et adopté par les membres des organisations de la société civile, œuvrant dans le secteur des finances publiques, sous la Coordination de l'ODEP.

L'analyse de la société civile renseigne qu'en dépit de plusieurs réformes entreprises par la RDC dans la réforme des finances publiques, depuis 2011, l'exécution du budget du pouvoir central entre 2012 et 2014 a été entaché par le non-respect de la Loi N°11/011 du 13 Juillet 2011 relative aux finances publiques ; la non-consommation et la sous-consommation des crédits entravent le bon fonctionnement des services et l'exécution des projets d'investissement, partant de la réalisation du programme du Gouvernement de la République ; les dépenses du social de la population sont faiblement exécutées soit en dessous de 50% et celles des institutions politiques exécutées en dépassement ; les recettes de l'Etat sont faiblement mobilisées ; le non prise en compte par l'exécutif des recommandations de la Cour des Comptes ; le manque de contrôle efficace des finances publiques par les Institutions Supérieure de Contrôle, notamment la Cour des Comptes et l'Inspection Générale des finances.

### ***1.2. Rédaction et dépôt d'une lettre ouverte à l'attention de l'honorable président de l'assemblée nationale***

Le 06 juillet 2015, l'Observatoire de la Dépense Publique a rédigé une lettre ouverte à l'attention de l'honorable président de l'assemblée nationale. L'objectif poursuivit a été celui de solliciter au parlement l'inscription de la proposition la loi organique portant composition, organisation et fonctionnement de la Cour des Comptes au calendrier de la session ordinaire de septembre 2015.

L'ODEP en entreprenant une telle démarche a constaté que, par manque d'une nouvelle loi, la Cour des Comptes de la RDC continue à fonctionner en violation de la constitution de 28 février 2006, telle que revue par la Loi n°11/002 du 20 janvier 2011. Pourtant la loi fondamentale en son article 179 stipule que la composition, l'organisation et le fonctionnement de la Cour des Comptes sont fixées par une loi organique.

En dehors du bureau de l'Assemblée Nationale, l'ODEP a réservé une copie pour information aux autorités suivantes : à l'honorable Président du Sénat ; à l'honorable Président de la Commission Economique, Financière et Contrôle Budgétaire/Assemblée Nationale ; à l'honorable Président de la Commission Economique, Financière et Contrôle Budgétaire/Sénat ; au Président de l'APNAC ; au Président de la Cour des Comptes à KINSHASA/GOMBE ; à monsieur le Directeur de cabinet de l'Honorable Président du Sénat ; à monsieur le Directeur de cabinet de l'Honorable Président de l'Assemblée Nationale. Cette lettre ouverte a été aussi publié dans la presse locale (Forum des As et Le Phare).

### ***1.3. Publication du rapport d'analyse de la société civile sur l'exécution du budget du pouvoir central pour les exercices 2012-2014***

#### ***a. Rédaction d'un plan de communication***

Avant la publication du rapport d'analyse de la société civile sur l'exécution du budget du pouvoir central pour les exercices 2012-2014, le service de communication de l'ODEP a rédigé un plan de communication. Ce plan de communication a permis de définir les cibles et objectifs à atteindre, déterminer les différents moyens à mettre en œuvre pour chacun de ces objectifs, préciser les responsabilités des différents acteurs impliqués dans le projet, fixer le calendrier et les dates importantes, élaborer les messages et budgétiser chacune des opérations du plan de communication.

## *b. Médiatisation du contenu du rapport*

### *b.1. Organisation d'une conférence de presse*



Les membres de l'ODEP lors de la conférence de presse

Après l'analyse de la société civile sur l'exécution du budget du pouvoir central pour les exercices 2012-2014, une conférence de presse a été organisée le 26 Août 2015. Son objectif principal a été celui de présenter à la population, au gouvernement, aux institutions publiques de l'Etat ayant en charge les finances publiques, etc. le contenu et les recommandations issue de cette étude.

4 radios (Radio Okapi, RTVS1, Top Congo et Radio Lipopo) ; 3 télévisions (Télé 50, RTG@ et RTVS1) ; 3 organes de presse écrite (Forum des As, Le Phare et La Transparence) ont été invité à prendre part à cette activité. L'équipe du projet a aussi fait recours aux réseaux sociaux (Facebook et tweeter), e-mail, les sites internet ([www.odeprdc.cd](http://www.odeprdc.cd), radiookapi.net, 7sur7.cd) pour publier ce rapport.

Ces médias ont assuré une large couverture du rapport l'analyse de la société civile sur l'exécution du budget du pouvoir central pour les exercices 2012-2014, pendant deux jours.

En plus, les recommandations issues de cette analyse ont été déposées auprès des autorités de l'Etat ayant en charge les questions de finances publiques: Présidence de la République, Primature, au parlement (Assemblée Nationale et le Sénat) et aux

deux commissions ECOFIN, au bureau des députés de l'APNAC, au Ministère du Budget et des finances, à la Cour des Comptes et à l'Inspection Générale des Finances, etc.

### ***b.2. Production des émissions radio-tv***

L'équipe du projet a organisé la production des émissions radio-tv du 02 au 30 septembre 2015. C'est

dans l'objectif de présenter le contenu du rapport d'analyse sur l'exécution du budget du pouvoir central pour les exercices 2012-2014. Pendant 1 mois, l'équipe du projet a mis en avant plan la nécessité pour l'Etat congolais de



Les membres de l'ODEP à Top Congo FM

renforcer le contrôle des finances publiques, pour lutter contre la corruption et la mégestion dans les finances publiques. C'est-à-dire procéder à la révision du cadre juridique et institutionnel des institutions supérieure de contrôle, notamment la Cour des Comptes et l'Inspection générale des Finances.

14 émissions radio-tv (diffusions et rediffusion) ont été produit et diffusé sur : Radio okapi, RTVS1 (Radio et Télévision), Top Congo FM, Télé 50 et RTG@. Cette campagne médiatique a suscité un débat public sur la gestion des finances publiques en République Démocratique du Congo.

La population congolaise a été largement mise au courant du contenu du rapport d'analyse de la société civile. Ce partage d'information a introduit aujourd'hui une habitude de débat sur la question du budget de l'Etat.

### ***b.3. Publication sur l'Internet (Facebook, e-mail et site internet)***

La publication du rapport d'analyse de la société civile sur l'internet a été organisée entre le mois d'Août et Octobre 2015. Sur les réseaux sociaux, tel que

Facebook

([https://www.facebook.com/ObservatoireDeLaDepensePublique?ref=aymt\\_homepage\\_panel](https://www.facebook.com/ObservatoireDeLaDepensePublique?ref=aymt_homepage_panel)) où 7 articles ont été mis en ligne. Cette publication a atteint 2000 personnes. Par e-mail, l'ODEP a partagé ce rapport à 1500 personnes.

#### ***b.4. Production des affiches et banderoles***

Dans le cadre de ce projet, 500 affiches et 20 banderoles ont été produits puis posés, du 10 septembre au 15 octobre 2015, sur les places stratégiques de la ville de Kinshasa. L'opération a été effectuée en deux phases, selon le chronogramme élaboré dans le plan de communication.



Les banderoles ont été posés dans des lieux suivants : boulevard Lumumba (7<sup>ème</sup> et 1<sup>ème</sup> rue) et Sendwe (jonction Sendwe-triomphale), boulevard triomphale (en face du palais du peuple), sur l'avenue des huileries (Rond-point Huileries, en face du stade des Martyrs), 24 novembre (en face de ASANEF et en diagonal de l'académie de beaux-arts), Rond-point victoire, Kahuka City, Rond-Point Magasin, devant le stade Malula.

Quant aux affiches, l'équipe du projet l'ont posté sur le boulevard du 30 juin, Sendwe, Triomphale et Lumumba ; à la place de la victoire, les avenues des huileries et 24 novembre ; Rond-point UPN et Magasin Kintambo ; à l'Université de Kinshasa, Université Pédagogique Nationale, Université Catholique du Congo, Institut des Sciences Commerciales de la Gombe, Institut Supérieur Pédagogique de la Gombe, Bel Campus Université Simon Kimbangu ; Inspection Générale des Finances, Cour des comptes, Ecole Nationale des Finances, au Comité d'Orientation de la Réforme des finances Publiques ; dans les arrêts de bus ; au Marché de l'UPN, Gambela, de la Liberté ; avenue de la Libération, etc.

## *Activité 2. Faciliter la rencontre de plaidoyer entre la société civile, les institutions publiques (ministères, Assemblée nationale) et des partenaires de développement*

### **2.1. Journée d'échange entre les Organisations de la Société Civile et l'Inspection Générale des Finances**

L'Observatoire de la Dépense Publique a organisé le 16 septembre 2015, une journée d'échange entre membres des organisations de la société civile et l'équipe dirigeante de l'Inspection Générale des Finances.



Visite guidée des OSC à l'IGF

L'objectif de cette activité a été celle de permettre aux organisations de la société civile de s'imprégner comment se fait le contrôle administratif des finances publiques, au niveau de l'Inspection Générale des Finances ; saisir les informations issues des missions de contrôle des inspecteurs de l'IGF en vue de mieux faire le contrôle citoyen.

Cette activité a été organisée dans le cadre de la campagne pour la viabilisations des Institutions Supérieures de contrôle des finances publiques en RDC. 30 membres d'organisations de la société civile et les médias ont pris part à cette activité.

Avant les échanges, les membres de la société civile ont eu droit à une visite guidée des installations de l'IGF.

### **2.2. Rencontre entre les organisations de la société civile et les députés membres de l'APNAC**

Après la visite des installations de l'Inspection Générale de finances, IGF en signe, sous la coordination de l'ODEP, les membres des organisations de la Société

Civile ont eu une séance de travail avec les députés membres de l'APNAC. Les acteurs de la société civile ont échangé avec les députés sur la proposition de loi portant organisation et fonctionnement de la Cour des Comptes et sur le rapport d'analyse de la société civile sur l'exécution des budgets 2012-2014. Cette séance de travail a eu lieu le 20 septembre 2015, au restaurant ESPERANZA dans la commune de la Gombe.

L'objectif de cette rencontre a été de montrer aux députés nationaux l'importance de doter la Cour des Comptes d'une loi, qui renforce le pouvoir des magistrats et leur indépendance.



Rencontre entre les OSC et les parlementaires d'APNAC/RDC



## **2.2. PNUD : APPUI AUX INSTITUTIONS DEMOCRATIQUES ET AUX ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE (PAIDS)**

Le PNUD dans son nouveau programme 2013-2017 sur la Consolidation de la paix et le renforcement de la démocratie postule que la faible qualité de la gouvernance constitue à bien des égards, la contrainte majeure à la stabilité et au développement socioéconomique de la RDC. Pour cela, il préconise de mettre un accent sur les appuis orientés vers le renforcement de la crédibilité des institutions démocratiques et des administrations relativement à leur redevabilité, leur accessibilité et leur transparence dans le but de renforcer l'efficacité des politiques publiques qu'elles formalisent et exécutent au profit des citoyens.

Dans cette perspective, il transparaît que le Parlement national autant que les Assemblées provinciales en synergie avec les Exécutifs provinciaux et la Société civile devraient davantage jouer un rôle stratégique pour impulser de manière holistique un système de gouvernance démocratique et efficace. Trois provinces à savoir Bandundu, Kasai oriental et Province orientale faisant partie des zones du Programme Indicatif de Coopération mais aussi celui du PNUD, ont été choisies pour expérimenter l'approche multi parties prenantes autour de la gouvernance dans les secteurs de l'agriculture, l'enseignement technique et professionnel, ainsi que les pistes et bacs. Ce choix prend appui sur les compétences concurrentes entre le pouvoir central et provincial (article 203) et des compétences exclusives des provinces (article 204) telles que définies dans la Constitution de la RDC.

C'est dans ce cadre que l'ODEP a collaboré avec le PNUD et la Cour des Comptes dans les trois provinces cités ci-haut durant l'exercice 2015.

### ***ACTIVITE 1 : Atelier de formation des acteurs de la Société Civile sur le contrôle citoyen des marchés publics***

La synergie BUFORDI-ODEP, avec l'appui du PNUD/AIDOR, a procédé à une série de formations de renforcement des capacités de 60 acteurs de la société civile dans les marchés publics dans trois provinces pilotes : Nord-Kivu, Kasai Oriental, Kongo central et Bandundu entre Avril-Juin 2015.

L'objectif était de renforcer les capacités des acteurs de la société civile à une exploitation efficace des informations relevant de la gestion des marchés publics dans le cadre de leur rôle de veille et de contrôle citoyen responsable et efficace.

Il s'est agi notamment de :

- Informer les différents acteurs de la société civile sur les notions et innovations contenues dans la loi relative aux marchés publics ;
- Faire comprendre l'essentiel de l'édit provincial sur les marchés publics ;
- Former sur les techniques de détection de la fraude et la corruption dans le système de passation des marchés publics ;
- Maîtriser les rôles des acteurs de la société civile dans le contrôle citoyen des marchés publics ;
- Rendre capable les acteurs de la société civile d'assurer le contrôle citoyen des marchés publics ;
- Connaitre le rôle et responsabilités dans la gestion des marchés publics en tant qu'acteur de la commande publique ;
- Connaitre les sources d'informations et les techniques d'investigation dans le cadre des marchés publics ;
- Maîtriser les techniques de traitement des informations relevant des marchés publics et identifier les canaux et supports appropriés de communication.
- Créer une synergie entre les différents acteurs de la société civile et l'ARMP pour dénoncer les cas de fraude et de corruption.



Les participants à l'atelier de Bandundu

## **Activité 2 : Conduite des études d'enquêtes dans le secteur des marchés publics**

Durant le mois de Décembre 2015, la synergie BUFORDI-ODEP, avec l'appui du PNUD a réalisé une étude sur le contrôle citoyen des marchés publics dans les provinces du Nord-Kivu, Kongo Central, Kasai-Oriental et Bandundu. Cette étude s'est réalisée dans le cadre du Projet « appui aux institutions démocratiques et aux organisations de la société civile (PAIDS) » du PNUD, prévu dans son programme 2013-2017 sur la consolidation de la paix et le renforcement de la démocratie et précisé dans le PTA 2015.

Cette étude a impliqué 20 enquêteurs, acteurs de la société civile, membres de TASKFORCES dans les quatre provinces et 4 Superviseurs dont un principal, membres du BUFORDI et de l'ODEP, à raison d'un Superviseur par province.

Les résultats majeurs auxquels la présente étude a abouti sont les suivants :

- Les édits relatifs aux marchés publics sont pris depuis 2012 pour la province du Nord-Kivu et en 2013 pour le Kongo Central, le Kasai-Oriental et le Bandundu.
- Cependant, l'installation des organes reste partielle avec des effectifs insuffisants ;
- l'Antenne provinciale de l'ARMP n'existe pas et ce, malgré le fait que, le protocole d'accord conclu au terme de la conférence des Gouverneurs de Kananga en mars 2013 exigé la mise en place des organes de passation des marchés publics en provinces pour la gestion des 40% des recettes rétrocédées ;
- La désignation du personnel de l'ARMP en qualité des points focaux pour le contact avec les acteurs du système de passation des marchés publics de province ;
- Les marchés publics relevant des secteurs à compétence exclusive des provinces, échappent complétement aux organes de passation des marchés publics en province, car gérés directement par le pouvoir central ;
- La passation des marchés publics semble se faire en marge des normes en la matière. La procédure la plus utilisée demeure le recours au gré à gré. Les fournisseurs et les entrepreneurs sont désignés bien avant, voire sans quitus de la Direction provinciale de contrôle des marchés publics, DPCMP ;

- Le faible niveau des ressources rétrocédées serait à la base de moins de marchés exécutés alors figurant souvent dans les plans de passation des marchés publics ayant reçu les avis de non objection des DPCMP ;
- L'existence des écarts entre les édits alors produits sur le fond d'un édit-type proposé par l'Autorité de régulation des marchés publics. Des termes avec des contenus différents de ceux définis par la loi relative aux marchés publics, des options levées contraire à laquelle loi, certains édits avec des seuils définis et d'autres sans définition des seuils... ;
- La majorité de population enquêtée est sous informée sur la loi, les édits et les marchés publics passés en province ;
- Les partenaires au développement dans les quatre provinces semblent en marge du système de passation des marchés publics ;
- L'arsenal juridique manque le manuel des procédures des édits, alors que certains édits prévoient la prise des arrêtés y relatifs. En lieu et place, les acteurs du système de passation des marchés publics en province utilisent le manuel des procédures de la loi relative aux marchés publics.

### ***Activité 3 : atelier de finalisation et de validation du guide de contrôle citoyen de l'action publique***

La Synergie Observatoire de la Dépense Publique – Bureau de Formation et de Recherches pour un Développement Intégral (ODEP-BUFORDI) avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a organisé un atelier de finalisation et de validation du guide de contrôle citoyen de l'action publique, à Matadi (Province du kongo central), du 11 au 17 Octobre 2015 dans la salle du Restaurant VIKA chez TONTON.

Ces travaux ont conduit à la production d'un guide consensuel et intégratif à mettre à la disposition des autorités tant au niveau national, provincial que local pour qu'elles s'en approprient.

Pendant trois jours, soit du mercredi 14 au vendredi 17 octobre 2015, les trois groupes de travail ont examiné les matières suivantes :

1. Définition des concepts usuels ;



2. Contrôle citoyen de l'action publique ;
3. Le travail des acteurs de la société civile dans le cadre citoyen de l'action publique.

Après leurs fructueux échanges, les experts se sont retrouvés pendant les deux derniers jours, soit du samedi 18 au dimanche 19 octobre 2015, en plénière d'harmonisation répartie en deux phases :

- Mise en commun des textes élaborés par les trois groupes ;
- Validation en plénière d'un texte consensuel et intégratif.

La séance finale de plénière a abouti à la monture d'un texte finalisé et validé, dont les grandes lignes se présentent comme suit :

- Introduction
- Définitions des concepts
- Contrôle citoyen de l'action publique
- Travail des acteurs de la société civile dans le cadre du contrôle citoyen de l'action publique

### ***Activité 3 : atelier de sensibilisation sur les dispositions pertinentes de la convention des nations unies contre la corruption et autres accords internationaux et régionaux en matière de lutte contre la corruption***

L'ODEP a organisé à l'hôtel la JOIE PLAZZA à GOMA du 29 Aout au 01 septembre 2015, un atelier de sensibilisation sur les dispositions pertinentes de la convention des Nations Unies contre la corruption et autres accords internationaux et régionaux en matière de lutte contre la corruption.

Soixante participants venant des Organisations de la société civile, des Cours et Tribunaux, du Barreau et Syndic, les médias et de l'Administration Provinciale.

Après avoir circonscrit la mission et les objectifs de l'ODEP, une mise au point a été faite sur la question de la lutte contre la corruption à travers une brève analyse du système national intégrité en RD Congo, en énumérant les piliers qui le sous-tendent, notamment : l'Administration publique, le pouvoir législatif, le pouvoir judiciaire, le pouvoir exécutif, l'armée, les médias, la Société civile...

L'objectif de l'atelier a été de passer en revue les dispositifs des instruments internationaux et régionaux de lutte contre la corruption par rapport à leur mise en œuvre dans notre pays.

A l'issue de l'atelier une série de recommandations ont été formulées à l'endroit de :

#### **Des gouvernants**

- Compléter ou renforcer le cadre légal, règlementaire et institutionnel de lutte contre la corruption en se conformant aux engagements internationaux de lutte contre la corruption et en procédant régulièrement à l'autoévaluation de la mise en œuvre de ces mécanismes internationaux de lutte contre la corruption ;
- Ratifier et domestiquer la convention de l'Union Africaine et le Protocole de la SADC de lutte contre la pauvreté dans l'arsenal juridique national ;
- Allouer un budget conséquent aux Organes de Prévention et de Répression de faits de Corruption;
- Impliquer la société civile dans la lutte contre la corruption en lui octroyant des subventions conséquentes ;

- Eveiller la prise de conscience par le Gouvernement et toutes les autorités contractantes du fait que la passation et l'exécution des marchés publics sont un outil de mise en œuvre des projets du Gouvernement et des entités concernées, pour un but ultime d'intérêt général.
- Disposer des experts et des structures servant de répondant aux experts des bailleurs de fonds lors de la préparation des projets cadrant avec la lutte contre la corruption, en vue d'éviter la marginalisation de l'expertise nationale ;
- Rendre indépendante du politique la fonction et les organes de passation des marchés ;
- Mettre en œuvre un programme de formation éthique et déontologique des agents chargés de passation des marchés et des entreprises en général ;
- Organiser une grande Campagne Provinciale de changement de mentalité et de lutte contre les antivaleurs (participation : Confession Religieuses, Ecoles, Entreprises et Institutions Publiques) ;
- Entrevoir des mécanismes efficaces de collaboration entre l'Assemblée provinciale et les acteurs de la société civile dans la lutte contre la corruption.

#### **des acteurs de la société civile**

- La société civile devra s'impliquer dans les activités des institutions publiques créant des alliances avec la justice ;
- Dénoncer la corruption en donnant des bonnes informations appuyées par des évidences ;
- Mobiliser la population en vue d'amener les autorités à rendre compte de leurs actions ;
- Mettre en place les mécanismes d'échanges d'informations entre acteurs de la société civile pour lutter contre la corruption.

#### **Des partenaires au développement**

- Accompagner techniquement et financièrement la Province du Nord-Kivu à organiser le cadre général de lutte contre la corruption;

- Accompagner les acteurs publics et de la société civile à vulgariser davantage les instruments de lutte contre la corruption dans la Province du Nord-Kivu.



### **2.3. COREF : PROFIT-CONGO**

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo s'est engagé, depuis 2001, au lendemain de la reprise de la coopération structurelle avec les partenaires au développement, dans la réforme des finances publiques. Cet engagement est la réponse aux recommandations des diverses études diagnostiques relatives au système de gestion de ses finances. Le Gouvernement a ainsi créé le Comité d'Orientation de la Réforme des Finances Publiques (COREF) en 2009 afin de piloter, d'impulser et de coordonner les réformes des finances publiques.

Le COREF a conçu le plan stratégique de la réforme des finances publiques (PSRFP) dont l'adoption par le Gouvernement a eu lieu le 31 mars 2010 et le lancement officiel de la mise en œuvre le 31 août 2010.

Le PSRFP qui présente la vision et les objectifs du Gouvernement en matière des finances publiques repose sur cinq piliers que sont : (i) la réforme budgétaire ; (ii) la réforme de la fiscalité et des administrations fiscales ; (iii) l'amélioration de la gestion de la dépense publique ; (iv) la réforme de la comptabilité et de la gestion de trésorerie et; (v) le renforcement du dispositif de contrôle. A ces cinq piliers s'ajoute le renforcement de la Décentralisation financière.

Au travers du Plan Stratégique de la Réforme des Finances Publiques, le Gouvernement a inscrit la participation citoyenne parmi les principes directeurs de son action. C'est dans cette optique que les OSC en général et l'ODEP en particulier collaborent avec le COREF.

#### ***Activité 1 : Participation à l'étude sur les mécanismes de participation citoyenne dans les finances publiques locales en RDC***

L'introduction de mécanismes qui permettront aux citoyens de contribuer activement à la gestion des finances publiques locales répond à tous ces principaux enjeux. Ceci permettra également de développer les capacités des citoyens, de renforcer les relations entre les différentes parties prenantes sur le plan local et de réaliser dans les ETD des projets concrets qui répondent aux besoins prioritaires des citoyens et qui contribuent au développement local et communautaire durable. Comment faire participer les citoyens dans les finances publiques locales de manière

efficace et efficiente ? Les protagonistes des réformes en RDC ne peuvent pas demeurer indifférents à cette préoccupation majeure.

*Le but de cette étude est d'évaluer le portrait actuel de la participation citoyenne aux finances publiques locales en RDC, d'identifier les bonnes pratiques et de formuler des recommandations pour guider sa mise à l'échelle pour le pays.*

Les objectifs spécifiques de l'étude sont :

- a) Identifier les provinces et ETD où des initiatives de participation citoyenne aux finances publiques et budgétisation ont été initiées, et selon quelle approche.
- b) Identifier les parties prenantes et leurs rôles respectifs – en particulier celles qui ont lancé et appuyé ces initiatives ou ces différentes approches.
- c) Déterminer les objectifs de ces différentes approches et analyser autant que possible l'impact produit par rapport à ces objectifs.
- d) Fournir une description, pour chaque approche différente, du processus ainsi que des coûts, des outils utilisés, des différentes étapes, de la théorie du changement, etc.
- e) Effectuer une analyse comparative des différentes approches.
- f) Dégager une approche cohérente qui comporte les meilleures possibilités de mise à l'échelle, et définir les mécanismes efficaces et durables pour la gestion du processus.

*Les bénéficiaires de cette étude sont nombreux* et incluent : les populations locales, les ETD, les administrations et les autorités locales, les organisations de la société civile (OSC) actives dans les questions de participation citoyenne aux finances publiques locales en RDC, les administrations et autorités provinciales et nationales, ainsi que les partenaires techniques et financiers (PTF) impliqués dans ces initiatives.

L'étude était diffusée et servir comme document de base pour l'organisation d'un forum national sur les mécanismes de participation citoyenne aux finances publiques et au processus budgétaire pour les ETD en RDC.

*L'étude s'est déroulée de mars à octobre 2015 en utilisant une combinaison de méthodes de recherche qualitatives et quantitatives.* Elle a mis en application des principes participatifs en intégrant des méthodologies qui ont donné l'opportunité aux

citoyens, leaders communautaires, représentants des OSC, pouvoirs publics et autres intervenants, d'exprimer leurs opinions et de participer à l'analyse.

L'étude a révélé que :

- Bien qu'elles se trouvent au stade embryonnaire, les expériences de la participation citoyenne aux finances publiques locales commencent à faire preuve d'impacts positifs en RDC.
- Réaliser une « véritable » participation citoyenne aux finances publiques locales va nécessiter des efforts soutenus du gouvernement, des PTF et des OSC, mais les gains promis en matière de démocratie et de développement valent l'effort.
- Compte tenu de l'intérêt marqué de toutes les parties prenantes dans toutes les ETD qui ont connu des expériences de participation citoyenne aux finances publiques locales, la mise en œuvre (nationale) d'une approche harmonisée de budget participatif en RDC est recommandée.

### ***Activité 2 : Forum national sur les mécanismes de participation citoyenne dans les finances publiques en RDC***

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Actions Prioritaires de PSRFP pour l'exercice 2015, le COREF a organisé le forum national sur les mécanismes de participation citoyenne dans les finances publiques locales en République Démocratique du Congo. Ces assises ont eu lieu le mercredi 18 et jeudi 19 novembre 2015, au salon rouge du bâtiment du Gouvernement.

L'objectif général de ce forum était d'adopter une méthodologie et une stratégie communes de renforcement des mécanismes de participation citoyenne aux finances publiques locales en RDC.

De façon spécifique, il s'agissait de : i) restituer les résultats de l'étude sur les mécanismes de participation citoyenne en RDC, ii) partager les expériences des autres pays, iii) harmoniser les approches et les méthodes de travail ; iv) adopter une stratégie et un plan de passage à l'échelle nationale, et v) sensibiliser et communiquer sur la participation citoyenne aux finances publiques locales.



A l'issue des échanges consécutifs aux présentations des mécanismes de participation citoyenne dans les finances publiques locales des autres pays et en République Démocratique du Congo, le forum a retenu le mécanisme « budget participatif » comme outil de participation citoyenne dans les finances publiques locales en RDC.

### ***Activité 3 : la formation des membres des organisations de la société civile dans le domaine des finances publiques***

La composante 3 du PROFIT-CONGO prévoit les activités visant à renforcer les capacités de la Société Civile congolaise dans les domaines des finances publiques, afin qu'elle puisse d'une part, initier des propositions traduisant les préoccupations de



Les participants à l'atelier de formation

certaines secteurs de la société et d'autre part, apporter son concours à l'évaluation de l'action gouvernementale et au contrôle des dépenses publiques. Les organisations de la Société Civile ont inscrit dans le PTBA 2015 de PROFIT CONGO, la formation des membres des Organisations de la Société Civile dans le domaine des Finances Publiques.

Dans ce cadre, le REGED et l'ODEP ont reçu la mission d'organiser la formation des membres des organisations de la société civile dans le domaine des finances publiques avec l'appui financière du Gouvernement de la République Démocratique du Congo, RDC en sigle, à travers le Projet « PROFIT CONGO », mise en œuvre par le Comité d'Orientation de la Réforme des Finances Publiques (COREF).

Conformément à cette mission, une session des formations a été organisée en faveur de 135 membres des organisations de la Société Civile, par le REGED et l'ODEP, du 18 au 29 septembre 2015. Les participants ont été réparti en 3 groupes sur 2 sites, Hôtel Venus (Groupes 1 et 2) et Hôtel SULTANI (Groupe 3).

L'objectif général de cette activité est de rendre plus efficace la participation citoyenne dans le processus budgétaire et de préparer les organisations de la société civile au travail d'analyse du budget 2016.

Une grande satisfaction pour le REGED et l'ODEP pour avoir accompli avec succès, la noble mission d'organiser un séminaire de formation en finances publiques et bonne gouvernance pour les organisations de la société civile.

**Activité 4 : Participation de l'ODEP au séminaire d'orientation budgétaire de l'exercice 2016** Du 14 au 16 août 2015, trois membres de l'équipe exécutive et deux administrateurs de l'ODEP ont pris part au séminaire d'orientation budgétaire de l'exercice 2016 à l'Hôtel VENUS, dans la Commune de la Gombe.

Ce séminaire a été organisé par le Ministère du Budget avec l'appui du PROFIT-CONGO.

L'objectif de ce séminaire était de susciter l'adhésion des partenaires sociaux, techniques et financiers pour des choix judicieux des politiques publiques et la perception des contraintes dans l'accomplissement des actions du Gouvernement.

Le séminaire d'orientation budgétaire a été marqué par cinq temps forts :

- L'ouverture du séminaire par son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre du Budget ;
- Les exposés des expertes centrés sur la planification stratégique, les hypothèses du cadrage macroéconomique, la préfiguration du projet de loi de finances 2016, la politique sectorielles prises en compte dans la PBAG et LOB et Stratégie de financement de gap 2016-2018 et les Opérations Budgétaires en Provinces;
- Les travaux en atelier des treize (13) secteurs sur les politiques incluses dans la PBAG suivis de l'audition des rapports de groupes à la plénière ;



- Les recommandations formulées au cours du séminaire.

Les échanges ont porté essentiellement sur les recettes de chaque secteur, sur les mesures fiscales envisagées ainsi que sur les actions phares de leurs politiques et le mode de financement de celles-ci. Certains sectoriels ont confirmé la programmation reprise dans la PBAG, d'autres par contre l'ont amendée.

### **Activité 5 : Conférences budgétaires de l'exercice 2016**

L'ODEP a participé aux Conférences Budgétaires organisé par le gouvernement de la République Démocratique du Congo du 3 au 13 Août 2015, à travers le Ministère du Budget, les conférences budgétaires de l'exercice 2016. Dans le souci d'accroître la transparence et la redevabilité dans la gestion des finances publiques en République Démocratique du Congo, le gouvernement congolais, depuis 2014, associe les délégués de la société civile.

Ces conférences ont été organisées dans deux sites, à savoir : Hôtel SULTANI pour les recettes et l'Hôtel VENUS pour les dépenses.

Au terme de ces assises, les acteurs de la société civile se sont réunis le 17 Août 2015 au Centre Inter Diocésain de Kinshasa, pour faire une évaluation globale de la tenue des conférences budgétaires de l'exercice 2016.

A l'issus de l'organisation des conférences budgétaires de l'exercice 2016, la société civile félicite le gouvernement pour la tenue de ces travaux en impliquant toutes les composantes de la société congolaise. Initiative, qui permet à la RDC d'améliorer la crédibilité, la transparence et la redevabilité dans la gestion des finances publiques au niveau de l'administration centrale et de certaines entités provinciales et locales. Mais aussi d'améliorer sa côte dans le cadre de l'évaluation PEFA.

Cependant, la société civile constate que les recettes et les dépenses du budget 2016 sont minorées. Mais aussi le faible taux d'exécution des dépenses et de mobilisation des recettes de l'Etat au premier trimestre 2015. Ce qui a pour conséquence, les crédits sont plus affectés vers les dépenses de fonctionnement et de rémunération, en sacrifiant l'investissement.

## 2.4. APPUI INSTITUTIONNEL DE 11.11.11

**Outcome 1:** *Le programme atteint que l'ODEP a accru son niveau d'expertise sur les questions des finances publiques et son corollaire la lutte contre la corruption, notamment sur le cadre juridique (conventions NU, UA, SADC, lois et actes réglementaires) et institutionnel (COREF, Cours des Comptes, Inspection Général des Finances, Parlement, Gouvernement, ARMP,...) ainsi que l'exécution du budget sur des matières sectorielles (éducation, santé, ...) au niveau national et de la province de Kinshasa. Au niveau provincial, l'ODEP, à travers ses membres ou alliés met en place des stratégies d'influence politique sur la contribution du secteur minier (Katanga) et le processus REDD+ (Province Orientale) au développement.*

*L'ODEP est reconnu par les parties prenantes (BAD, BM, PNUD, FMI, ...) et les décideurs (parlementaires, membres du gouvernement, les mandataires de l'Etat,...) comme un acteur clé dans le processus de la prise de décision sur les questions des finances publiques, de la lutte contre la corruption et de suivi budgétaire sectoriel (éducation, santé, etc.), au niveau local, provincial et national.*

*L'ODEP assure la concertation et une répartition de tâches entre ses membres et entre ces derniers et elle-même. L'ODEP se concerta avec les autres OSC (POM, CRONGD/SK, OCEAN, RECIC/KIN, CNONGD, RRN, Search for Common Ground, ...) qui opèrent à titre principal ou secondaire dans le secteur des finances publiques et de la lutte contre la corruption, au niveau local, provincial, national et international.*

*L'ODEP améliore sa visibilité et son expertise à travers l'entame des alliances avec les médias (RAGA, radios communautaires, Okapi, ceux appuyés par FEI...) et les institutions universitaires (INES, ISS, ENFP, Faculté des Sciences Economique UNIKIN, Faculté des Sciences Commerciales ISC, ...). L'ODEP initie et/ou encourage la définition et l'opérationnalisation des choix stratégiques concertés.*



## **1.1. Evaluation du progrès réalisé**

Les activités réalisées en 2015 ont permis à l'ODEP de consolider le contrôle citoyen de l'action publique en matière des finances publiques et son corollaire la lutte contre la corruption.

Au cours de l'exercice, l'ODEP a mené le plaidoyer au parlement et a réussi à contribuer à l'augmentation du budget 2016 qui au départ avait été adopté en conseil des Ministres à 8437,4 milliards de FC soit un taux de régression de 0,7% par rapport au budget 2015 mais voté au parlement à 8476,4 milliards de FC, soit un taux de régression de 0,2% par rapport au budget 2015.

Le suivi de l'exécution du budget 2015 et à l'analyse de rapport de la Cour des Comptes sur la reddition des comptes de la loi de finance 2014 ont été menés au cours de l'exercice 2015.

Les formations et ateliers organisés par l'ODEP ont permis aux organisations de la Société Civile d'accroître leur niveau d'expertise en matière des finances publiques et son corollaire la lutte contre la corruption.

A travers sa publication « magazine la transparence », les productions et diffusions des émissions et animation des réseaux sociaux ont suscité des débats citoyens et des échanges autour des différents thèmes liés aux finances publiques.

## ***1.2. Description des stratégies/activités de mise en œuvre.***

***MPI : élabore et diffuse des rapports d'analyse des projets des budgets et influence les choix des secteurs prioritaires lors de leur examen et adoption.***

### **1. Analyse du projet de budget 2016 adopté en conseil de Ministres.**

Sous la direction de l'Observatoire de la Dépense Publique (ODEP), les Organisations diversifiées de la Société Civile (Organisations dédiées aux finances publiques, Organisations de défense des droits humains ; de suivi de la réforme du secteur de la sécurité ; de la santé et de l'éducation ainsi que des organisations syndicales) ont analysé du 09 au 11 novembre 2015 au Centre d'Etude de Gestion et de Développement en Afrique (CEDA) ; le projet de budget 2016 adopté en conseil de ministres.

Les constats, analyses et recommandations qui en résultent ont été versés à l'Assemblée Nationale et au Sénat, à travers leurs Commissions Economiques et Financières et au Gouvernement, à travers le Ministère du Budget.

L'objectif global poursuivi dans cette analyse est de promouvoir la gouvernance financière par l'amélioration de la transparence et la participation citoyenne au débat sur l'examen du Projet de la Loi de Finances.

Au terme de l'analyse du projet de loi de finances pour l'exercice 2016, la société civile a constaté qu'il se pose un sérieux problème de crédibilité budgétaire presque chaque année et cela entrave le fonctionnement des institutions, et réduit la réponse gouvernementale aux préoccupations des citoyens.

La baisse du prix des matières premières n'a pas un impact significatif dans le budget. En 2014, par exemple, la contribution des matières premières au budget national n'était que d'environ 3,10 %. Rien n'empêche que le Gouvernement puisse diversifier l'économie, soutenir le développement de la classe moyenne afin d'élargir l'assiette fiscale.

### ***MP2 : Elabore et diffuse le magazine « Transparence ».***

#### **Activités : Publication de Magazine « la Transparence »**

Au cours de l'exercice 2015, ODEP a publié 12 numéros. Ces publications ont suscité des débats citoyens et des échanges autour des différents thèmes liés aux finances publiques. Elles ont été diffusées en 2000 exemplaires par voie électronique chaque mois aux Institutions Publiques, Ambassades, ONG Nationales et Internationale, Parlement, les Partis Politiques, les Universités et Enseignements Supérieurs, les Médias et les Individus.

Les débats et échanges produits ont été également diffusés aux différentes radios et télévisions de la ville de Kinshasa et en provinces.



Maquette du Magazine de l'ODEP

***MP3 : commence le recensement et la compilation des textes juridiques en matière des FP.***

**Activités 1:**

**Publication de recueil des textes juridiques en matière des Finances Publique en RDC.**

L'ODEP après avoir recensé et compilé les textes juridiques en matière des finances publiques en RDC notamment : la constitution, la LOFIP, loi relative au Marchés Publics ... a publié ce recueil et distribuer aux différentes organisations de la Société Civile de la RDC.

**Activité 2 : Diffusion de feuilleton radiophonique « Mama malewa ».**

L'ODEP a produit en 2014, un feuilleton radiophonique « Mama malewa ». Au cours de l'exercice 2015, ce feuilleton a été diffusé à travers les radios communautaires implantées dans les villes de Kinshasa, Bandundu et de Kikwit suite à un contrat de partenariat signé entre ces radios et l'ODEP.

L'objectif de ce contrat est d'élargir le champ de diffusion afin d'atteindre une couche importante de la population.

***MP4 : amorce l'élaboration du mapping des institutions publiques intervenant dans le secteur des FP.***

**Activité 1: Publication de mapping des institutions publiques.**

En 2015, l'ODEP a publié la plaquette du mapping des institutions publiques, élaboré en 2014. Ce document a été distribué aux Organisations de la Société Civile de la RDC et aux institutions publiques. Ce répertoire permet à l'ODEP et aux autres membres des organisations de la société civile de mieux cerner leurs actions de plaidoyer et sceller le partenariat avec ces institutions.

***MP5 : collabore avec les professeurs et/ou les étudiants et/ou les experts dans la réalisation de leurs travaux scientifiques (mémoires, thèses,...)***

**Activités :**

**1. Partenariat avec les Universités.**

L'ODEP a formalisé son partenariat avec Quatre Universités de la RDC, savoir : l'Université Pédagogique Nationale (Faculté de l'Economie), Université de Kinshasa (Faculté des Sciences Economiques et de Gestion), Université Protestante au Congo (Faculté d'Administration des Affaires & Sciences Economiques) et Université Catholique du Congo (Faculté d'Economie et Développement) implantées à Kinshasa.

Ce partenariat vise l'accompagnement des Assistants de Recherche, encadrement des étudiants finalistes du premier cycle et deuxième cycle, organisations des ateliers et toute autre activité concourant à la promotion de la bonne gouvernance financière en RDC.

**2. Encadrement et appuis des étudiants.**

Deux étudiants de l'Université Catholique du Congo : Etudiante YALALA BWEZE Jessica et Etudiant LUKALI OMETETE Henock de 1<sup>er</sup> licence de l'Université Catholique du Congo, faculté d'économie et développement ont bénéficié des appuis et encadrement de l'ODEP.

***MP7 : se concerta avec ses ONG membres pour l'élaboration de son plan stratégique et opérationnel.***

**Activité : Atelier de l'élaboration du plan opérationnel 2015.**

Un Plan Opérationnel 2015 a été produit par l'équipe exécutive avec le concours des organisations membres et validé par les organes compétant de l'ODEP.

**Outcome 2.** *Les décideurs sont influencés par l'ODEP au cours du processus de prise de décisions sur les questions des finances publiques et son corollaire la lutte contre la corruption, notamment sur le cadre juridique (lois et actes règlementaires) et institutionnel (COREF, CdC, Inspection Général des Finances, Parlement, Gouvernement, ARMP,...), ainsi que le suivi budgétaire sectorielle (éducation, santé, ...) au national et*

*province de Kinshasa. Au niveau provincial, l'ODEP, à travers ses membres ou alliés met en place des stratégies d'influence politique sur l'apport des mines (Katanga) et REDD+ (Province Orientale, Bandundu et Equateur), dans le budget de l'état.*

## **2.1. Evaluation du progrès réalisé**

L'ODEP a participé aux grandes rencontres organisées par le gouvernement central, provincial et local. Cette participation a fait de l'ODEP, un partenaire incontournable des institutions publiques intervenant dans le secteur des finances publiques notamment le Ministère du Plan, de Finances, du Budget, les institutions Supérieures de Contrôles (Inspection Général des Finances et la Cour des comptes), les institutions des reformes (Comité d'Orientation des Reformes des Finances, et Autorité de Régulation des Marchés Publics)....

## **2.2. Description des stratégies/activités de mise en œuvre.**

***MPI : entame les contacts avec les décideurs politiques.***

**Activités : Participation aux activités de la revue annuelle du DSCRP et d'élaboration du budget 2016.**

### **1. Revue annuelle du DSCRP et PAG**

L'ODEP et 30 autres Organisations de la Société Civile ont participé aux travaux de la Revue des performances 2012-2015 du DSCRP-2 et du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) 2016 et la préparation du Plan National Stratégique de Développement PNSD 2017-2021 organisé du 15 au 18 juin 2015 au Lycée SHAUMBA par le Ministère du Plan et Suivi de la Mise en œuvre de la Révolution de la Modernité ; sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

Les travaux de cette revue ont été alimentés par le bilan diagnostic : état des lieux et aperçu des performances, la revue institutionnelle : organisation du ministère pour planifier, programmer, budgétiser et suivre la mise en œuvre de ses actions, la revue des programmes et des budgets : performances enregistrées dans la mise en œuvre des programmes et des budgets et le Programme d'Actions Prioritaires révisé pour 2016 au niveau central et dans tous les ministères.

Les travaux ont permis de passer en revue l'exécution du DSCR-2 et du Programme d'Actions du Gouvernement dans trois secteurs : (i) les Secteurs sociaux de base, (ii) les Secteurs productifs (iii) les secteurs d'appui aux secteurs productifs.

De cette revue du DSCR 2 et du Programme d'Action du Gouvernement, une évaluation participative, inclusive et sans complaisance de la mise en œuvre des programmes durant les années 2012-2015 ont été faites.

Elle a permis également aux participants de jeter les bases de la préparation du Plan National Stratégique de Développement 2017-2021.

## **MP2...diffuse des études de qualité afin d'influencer efficacement les parties prenantes et décideurs**

### ***Activité : Amélioration du climat des affaires.***

L'ODEP a réalisé une enquête sur l'amélioration du climat des affaires en RDC à travers le site du guichet Unique.

Cette enquête a relevé que 2981 sociétés et Etablissements ont été créés à l'espace de 5 mois c'est-à-dire de janvier 2015 au mai 2015.

La création du guichet Unique permet à la RDC de :

- Recevoir les demandes de création d'entreprise provenant des personnes physiques ou morales, de nationalité congolaise et/ou étrangère ;
- Procéder, en son sein, dans les conditions de transparence, d'efficacité et de célérité, à l'accomplissement de toutes les formalités requises dans la chaîne de création d'entreprise ou d'installation de filiales, représentations ou succursales d'entreprises étrangères en République Démocratique du Congo ;
- Rassembler et délivrer tout document nécessaire à la création d'entreprise.

## **2.5. AUTRES ACTIVITES**

Parmi les autres activités quotidiennes de l'ODEP, on peut citer les tâches suivantes :

1. Tenir des réunions de service pour la production des calendriers mensuels des activités et faire le point sur l'évolution de chacun des projets en exécution ;
2. Tenir la comptabilité et produire mensuellement les suivis budgétaires ;
3. Assurer la communication interne et externe ;
4. Organiser des rencontres statutaires de l'ODEP
5. Produire des rapports narratifs d'activités mensuels, trimestriels, semestriels et annuel et de finances ;
6. Administrer le site web ;
7. Monter des dossiers de demande de financement et effectuer des démarches pour mobiliser les fonds nécessaires.

## **2.6. RESULTATS OBTENUS DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PO 2015**

Les principaux résultats qui découlent de la gestion globale de l'ODEP, pour une mise en œuvre efficace et efficiente de son PO 2015 sont les suivants :

- Un fonctionnement normal de l'institution durant toute l'année ;
- Une crédibilité renforcée de l'ODEP vis-à-vis de ses partenaires ;
- Obtention du financement de 11.11.11 pour contribuer à la mise en œuvre du PO2015 ;
- La concrétisation d'un bon nombre d'objectifs poursuivis dans le PO2015 ;  
etc.

## **CHAPITRE 3 : ACQUIS ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR.**

### **3.1. ACQUIS**

#### **3.1.1. Relation avec les institutions publiques**

Le programme a permis à l'ODEP de consolider sa participation aux instances décisionnelles de l'Etat et des Partenaires techniques et Financier notamment : séminaire d'orientation budgétaire, conférences budgétaires, à la plénière de l'examen du Budget du pouvoir central, aux débats à la commission ECOFIN Assemblée nationale et Sénat, aux réunions du comité de pilotage de la réforme des finances publiques ainsi qu'à la réunion du comité de pilotage de la composante Appui aux Institutions Démocratique et Organes de reddition des comptes.

L'ODEP collabore étroitement avec les autorités de la République Démocratique du Congo au niveau nationale, provinciales et locales. Elle initie des espaces de concertation entre les Organisations de la Société Civile et les Autorités du pays.

#### **3.1.2. Administration générale et renforcement institutionnel**

Pour parvenir aux réalisations décrites dans ce rapport, ODEP a dû rationnellement utiliser des moyens humains, matériels et financiers qu'il a pu mobiliser pour l'exercice 2015.

#### **3.1.3. Le renforcement institutionnel de l'ODEP**

L'ODEP continue à travailler et à rendre les meilleurs services possibles attendus par ses partenaires financiers et surtout par les publics qu'il accompagne.

Ses prestataires sont régulièrement mis à niveau par une formation permanente et surtout par apprentissage permanent : des sessions de formation ont été organisées et des réunions pédagogiques ont été périodiquement tenues.

Ces dernières leur permettent d'analyser régulièrement notre approche et les méthodes et techniques utilisées et à essayer, pour tirer des leçons sur le plan pédagogique afin de continuer avec assurance et même avec plus d'efficacité le processus d'accompagnement.



L'équipe exécutive a bénéficié de la CTB dans le cadre du Programme de renforcement des capacités organisationnelles par l'octroi de bourses appelé encore « le nouveau Programme de bourses » de plusieurs formations de renforcement de compétences professionnelles. Nous pouvons citer, entre autres : 1. Parcours d'acquisition des compétences en Leadership et Gestion de 'l'Equipe ; 2. Parcours d'acquisition des compétences en Planification.

### **3.1.4. Les Ressources Humaines**

La direction exécutive de l'ODEP a trois unités à savoir : un Directeur Exécutif, un Chargé des Programmes et un Rédacteur en Chef.

<b>Noms &amp; Prénoms</b>	<b>Fonction principale</b>	<b>Fonction secondaire</b>
MAPAMA Rycky	Directeur Exécutif	Chargé de l'évaluation permanente
KATCHELEWA Jacques	Chargé des Programmes	Chargé de l'Administration Générale
MADIANGA Valery	Rédacteur en Chef	Chargé de Communication

En plus des prestataires permanents et salariés, l'ODEP a recouru aux sous-traitants pour réaliser les tâches supplémentaires survenues lors de la mise en œuvre du PO 2015.

### **3.1.5. La vie associative de l'ODEP**

L'institution ODEP a normalement fonctionné au cours de cet exercice 2015. Le Président du Conseil d'Administration a été toutes les rencontres importantes pour porte la voix de l'ODEP.

### **3.2. LES PERSPECTIVES D'AVENIR**

Au regard du nombre de résultats obtenus de la mise en œuvre des projets cités, il sied de noter que les changements significatifs enregistrés sont dus notamment, à l'efficacité des cadres prestataires de l'ODEP, à la bonne collaboration avec les autorités du pays et les publics cibles, et à une mobilisation accrue des fonds.

Ajoutons aussi que l'accent mis sur le « Capital confiance » crée et en cours de consolidation, continue à favoriser la réussite de la mobilisation endogène des moyens (humains et financiers).

L'ODEP tient à consolider davantage les acquis de ses actions antérieures, aider ses publics à bien évoluer vers la concrétisation de leur vision, par la mise en œuvre efficace des outils de travail qu'ils ont pu élaborer.

Tenant compte de l'évolution du contexte national et surtout du processus de la décentralisation, ODEP s'est résolu de préparer suffisamment la population à mieux participer à la gestion de leurs Provinces et ETD. Actuellement ses efforts sont plus consacrés à la maîtrise de l'approche Budget Participatif qu'il envisage de vulgariser dès l'exercice prochain. Entre temps, l'ODEP travaille à la consolidation de travail d'analyse de suivi budgétaire, de la lutte contre la corruption et au monitoring de la loi de Finance Publique.